

INFORMATION PATIENTE EN MATERNITÉ

DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS (COVID-19)

Mise à jour en date du 6 Août 2021

ATTENTION : du fait de l'évolution rapide de la pandémie, ces prises en charge sont susceptibles d'être modifiées.

Chaque structure peut adapter ces recommandations en fonction de ses ressources et du contexte épidémique local

VACCINATION DES FEMMES ENCEINTES

Les femmes enceintes constituent une population prioritaire et la vaccination est fortement recommandée par un vaccin ARN messenger dès le début de votre grossesse.

Le PASS sanitaire ne s'applique pas aux femmes enceintes.

- ▶ **Lors des consultations et lors de votre hospitalisation pour votre accouchement :**
Afin de limiter le risque de propagation virale et pour favoriser la relation parents-bébé, nous recommandons de limiter les accompagnants et les visiteurs **au seul 2^e parent et à la fratrie du nouveau-né pour le séjour en suite de naissance.**

Ces visites sont conditionnées par un **PASS sanitaire** pour toute personne de plus de 18 ans (et de plus de 12 ans à partir du 30/09/2021).

- ▶ **En salle de naissance :**
La vaccination complète, ou un test PCR de moins de 48h, est fortement recommandée pour le 2^e parent.
Cependant, en l'absence de ces conditions, la présence du second parent est laissée à l'appréciation des équipes médicales.
- ▶ **En service de pédiatrie :**
Les visites sont limitées aux seuls parents.
Les conditions de visites sont laissées à l'appréciation des équipes médicales.

- ✓ **MASQUE EN TISSUS NON RECOMMANDÉ**
- ✓ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES PATIENTES ET LEUR ACCOMPAGNANT**
- ✓ **A L'ENTRÉE EN SALLE DE NAISSANCE : PAS DE DÉPISTAGE RECOMMANDÉ DE LA COVID 19**